

Nathalie Stephens

CARNET DE DÉSACCORDS



Le Quartanier

Souvent je ne veux pas entendre, souvent je ne peux pas voir. Comme je n'ai pas pu voir le cheval mourant écrasé par un rocher près d'Hermagor, pour lequel j'étais allée chercher de l'aide à des kilomètres, mais je l'avais laissé avec le petit berger qui lui non plus ne pouvait rien faire, ou comme je ne pouvais pas entendre la *Grande Messe* de Mozart, ni les coups de feu dans le village, en temps de Carnaval. // Je ne veux pas raconter : tout dans ma mémoire me gêne.

– INGEBORG BACHMANN

Tout cela s'est desséché petit à petit. C'est devenu mince comme une feuille, mince et transparent comme une lame de verre très fine ; transparent, puis ça s'est cassé sans bruit, ça a disparu.

– EUGÈNE IONESCO

«Le présent sollicite ses consolations.»

Un manuscrit abandonné

CETTE IDÉE : qu'il soit possible, qu'il me soit possible, d'écrire le livre d'une certaine consolation, ou d'une consolation certaine. Il n'en est certainement rien. Le livre me pleure, m'a pleurée, sans égard aux conséquences. À présent le geste est épuisé. La langue m'a parlée jusqu'à l'épuisement. « À présent je préfère le jardin au quotidien. Je préfère nos lettres à "l'écriture". Je préfère le sol au soleil. Les chats à la parole. La ville, je ne la supporte plus. Ni la forme du corps. » J'ai semé le doute. Douté de tout.

*

Encore que les lettres, disloquées, vibrent de ce frisson qui est le propre du corps – de la chose – qui a largué ses amarres au profit du courant. Déchirées, brûlées, lues et relues, oubliées ou perdues, elles demeurent collées au vent, redessinant ardemment les pauvres limites que nous imposons à notre faible existence. *Pauvres*, parce que nous y avons cru. *Faible*, parce que nous n'y avons pas assez cru.

*

Il est possible, cependant, que la consolation ne puisse être mise à l'épreuve qu'au moment de la mort ou de la disparition. Dans ce cas, le geste consolateur n'a pas d'aboutissement, et se retourne du lieu où il s'exécuterait, se retourne contre le corps qui le soumettait à un autre corps, dont la disparition le rejette violemment, car il ne peut la recevoir. Ou, du moins, on ne peut pas en vérifier la réception. À partir de ce moment, consolation n'est plus consolation, mais petitesse, désespoir, exploitation.

*

Lorsque je tiens dans mes bras le corps disparaissant, ni mort ni vivant, retenu par ma détermination, mon refus, mon entêtement. Lorsque ce paquet d'os et de chair fragile se rassemble contre moi et que je l'intègre. Lorsque je dors sans frémir, équilibrée sur le rebord du lit, à guetter le souffle et les halètements. Lorsque la porte s'ouvre sur le jardin à quatre heures du matin et que je sais que je n'ai qu'à le traverser, je suis toujours déjà foutue. Si je refuse la traversée, je suis foutue. Si je m'engage, je suis foutue. Si je crie, si je tremble, le corps intégré au mien n'a pas le courage de se mourir. Je guette la mort, je la démens. Je l'intègre à moi. Je m'intègre à tous les corps disparaissant.

*

Deux hivers d'affilée je suis tombée dans l'escalier menant de la terrasse au jardin. La première fois, j'avais les bras pleins. La seconde fois, vides. Je n'ai pas fait la différence. Le corps qui a atterri sur le ciment n'était pas le mien. Je l'ai ramassé, je l'ai porté. Il n'y avait pas où aller. Dehors, dedans, le mur séparant le salon de la terrasse aurait tout aussi bien pu être une peau déchirée. En réalité, il l'était. La déchirure s'aggravait au fur et à mesure que la saison avançait. La hanche s'est défaite et le petit nœud qui s'y est formé en permanence est désormais sous occupation étrangère. J'ai beau moi-même être l'étrangère en question, j'y ai rapatrié tous mes tristes corps.

*

Ma mère a un seul frère à qui elle peut faire confiance. Il est mort avant qu'elle ne naisse. Moi-même, je ne dirais pas non à un frère mort. L'espace du compromis s'élargirait considérablement. On a déjà essayé de me convaincre de l'idée qu'il ne faut pas danser sur le ventre d'un mort. Je veux bien, du moment où l'on cesse de faire une distinction ontologique entre les vivants et les morts. La mort n'est point exonération et ferait bien de se garder d'être, sur le plan social, moralisante. Il vaudrait mieux s'incruster de ces mots de Benjamin, plutôt que d'emprunter un comportement pieux envers ce qui était insupportable à l'instar de sa venue à la mortalité : « Seul un historien, pénétré qu'un ennemi victorieux ne va même pas s'arrêter devant les

morts – seul cet historien-là saura attirer au cœur même des événements révolus l'étincelle d'un espoir. En attendant, et à l'heure qu'il est, l'ennemi n'a pas encore fini de triompher. » L'ennemi, ici, peut tout aussi bien assumer la forme d'un mort proche, incessamment déterré.

« Claude naît. Cela est certain. Claude naît sur un toit de maison parmi les oiseaux. Sous un ciel maraudeur. L'année des disparitions. L'année des morts fluviales. Et des cabales ferroviaires. L'année où les oiseaux s'envolent définitivement. Avec au bec un petit drapeau de chair. »

*

Ce n'est plus la peine de distinguer entre le rêve et le cauchemar. L'un n'est sensiblement qu'un aspect de l'autre. S'il fallait se soumettre à l'évidence, statistiquement le second l'emporterait méchamment sur le premier. Je préfère ne pas me préoccuper de ce genre de distinction. Mais, puisque j'y suis, ces jours-ci j'ai remarqué que l'enfermement caractéristique de la plupart de mes rêves est remplacé par une vertigineuse verticalité. Les airs s'insurgent petit à petit, occupant le lieu réservé jusqu'ici par mon subconscient aux déambulations toujours labyrinthiques, mais terrestres. Par là je veux dire à même le sol, ou parfois même sous le sol. La dimension du rêve ne peut pas être mesurée. Elle n'est pas absolue. Que je sois souvent incapable de reconnaître le rêve pour ce qu'il est – mais

qu'est-il au juste? – me mène à me poser une question trouble, liée à la paralysie provoquée par le rêve. Drôle de formulation. La provocation s'apparente au mouvement, abrupt, parfois même brutal; la paralysie, au désir de mouvement, au mouvement enfermé dans le corps qui se croit capable de mouvement, mais qui n'arrive à accomplir aucun geste, même le plus « automatique », la respiration. Les poumons sont arrêtés par le poids de l'immobilité. Si donc le rêve peut refuser au corps le mouvement – si toutefois le rêve se situe entre ce qui se dit corps et ce qui ne se dit pas corps, mais en est tout de même une part constitutive, voire contingente –, ne serait-il pas tout aussi juste de présumer qu'il peut *provoquer* le mouvement? La question que je me pose depuis une semaine est celle-ci : est-il possible de se suicider en dormant? Ces propos sont loin de ceux de Camus, mais « son » pays à lui n'a-t-il pas été suicidé par le rêve?

*

Depuis le jour où j'ai appris, assise devant les deux baffles posés discrètement sur ma table de travail, me reliant au monde, que le mot *Birkenau* voulait dire « petite prairie aux bouleaux », le peu de confiance que j'entretenais à l'égard de la traduction, le peu d'espoir que je versais dans ce geste ontologique, potentialisé, éventuellement révolutionnaire, se sont résolument évaporés. La voix de la cinéaste Marceline Loridan-Ivens m'en a convaincue, sans

me présenter d'argument, sans même gesticuler, si ce n'est involontairement. Le souffle de la langue, je le savais contaminé, mais le leurre a pris la forme d'un trou blanc, éblouissant et étrangement insupportable.

*

Si je prends feu dans mon lit à l'âge de douze ans, c'est que je ne fais pas suffisamment attention. Le rêve des dix années qui suivent me le confirme, comme un cachet apposé là, à l'intérieur du corps. Une seule main géante qui me recouvre le visage entier. Après, les corps viennent l'un après l'autre accomplir leur tâche.

*

Une femme âgée de dix-huit ans couche avec un homme qui a la cinquantaine passée. Le scandale provoqué par cette audace est immédiatement corrigé, en 1962 comme en 2007. Le frère aîné assume son rôle de frère aîné en traversant les sept cents kilomètres qui le séparent de sa sœur pour lui foutre une raclée. Trente ans plus tard, la femme, qui n'a plus ses dix-huit ans, fait venir le même frère, qui doit, lui, frôler la soixante-dizaine, pour donner la même correction à sa fille à elle. La fille, elle, doit avoir vingt-six ans. Le frère ne dit pas non. J'en arrive à me demander comment, dans ce cas – qui est bien plus représentatif qu'on ne veut se l'avouer –, on arrive à justifier le concept